

Direction : Direction social solidarité santé

Centre Municipal de Santé

REF : CMS2006010

Signataire : LM

OBJET : Marché relatif aux analyses biologiques pour l'année 2007

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles 28 (dernier alinéa) et 30 du décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Code des marchés publics,

Vu le marché relatif aux analyses biologiques pour l'année 2007,

Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service de prélèvements biologiques

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Approuve le projet de marché relatif aux analyses biologiques avec le laboratoire De Ramel pour l'année 2007 et autorise Monsieur le Maire à le signer.

le Maire